

Taille des haies et buissons dans les agglomérations : quand et comment ?

L'entretien des plantes ligneuses dans les propriétés foncières est soumis à diverses réglementations, surtout dans les zones attenantes à d'autres parcelles et aux infrastructures routières. Des informations plus précises sont disponibles auprès des administrations communales. Chaque été, les autorités appellent les propriétaires de terrain à tailler leurs haies et leurs arbres.

Pour la nature, ce n'est pas le bon moment car il coïncide avec la reproduction de nombreux oiseaux (merle noir, serin cini, fauvettes à tête noire et des jardins, etc.), et la taille peut même provoquer l'abandon de nichées.

Si possible, il faudrait donc tailler les plantes ligneuses en hiver (novembre à mars). C'est à ce moment-là que les plantes et les animaux sont les moins dérangés. De plus, les branches sont alors bien visibles et la forme de croissance naturelle des plantes peut être mieux respectée. Afin que les buissons n'empiètent pas sur les chemins, il est recommandé de les tailler assez fortement. Veillez à les planter suffisamment loin des routes pour que les bandes entre haies et chemins restent assez larges, même après des années. Tenez compte des dimensions que ces espèces peuvent atteindre aux différents endroits !

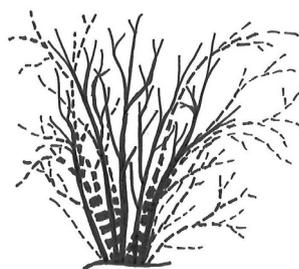
Rabattage sélectif :

Lors de la taille des espèces à croissance lente, veillez à conserver les branches fortes latérales qui déterminent la structure de l'arbuste. Des grosses et vieilles branches de l'intérieur du buisson, un tiers au maximum peut être coupé tout près du sol. Cette coupe laisse pénétrer la lumière et donne de l'espace aux jeunes pousses.

Espèces

appropriées :

- troène
- aubépine
- prunellier
- églantiers
- chèvrefeuille
- bourdaine
- cornouiller sanguin
- cornouiller sauvage
- argousier
- nerprun
- fusain (mené sur plusieurs tiges)
- viorne lantane et viorne obier
- sureau noir et sureau à grappe



Rabattage :

Cette méthode consiste à couper l'arbuste entier à la hauteur désirée ; cependant pas à moins de 50 cm de haut. Les buissons coupés chaque année (haies basses) devraient conserver une hauteur minimale de 1 m. Le rabattage ne se prête bien qu'aux espèces suivantes : prunellier, cornouillers sauvage et sanguin, viorne, argousier et églantiers.

Recépage :

Tout l'arbuste est coupé à 10-30 cm du sol, permettant à de nouveaux rameaux de repousser à partir de sa base. Le recépage se prête bien au noisetier, au charme, au frêne, aux aulnes et aux érables. Par année, au maximum un tiers de la longueur d'une haie devrait être recépé. Les jardiniers écologiques ne conseillent pas cette méthode pour les arbustes dans les agglomérations, mais seulement pour les haies de plus de 30 m de long dans les zones agricoles. Les haies plus courtes devraient être rabattues de manière sélective (voir à gauche).



Entretien des haies et arbustes :

Normalement, aucune taille n'est nécessaire pendant les deux ans suivant la plantation. Les arbustes sont ensuite taillés tous les 2-3 ans à partir de la 3e ou 4e année, selon la place disponible.

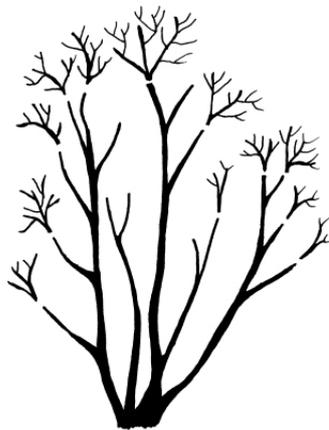
Les haies offrent de particulièrement bonnes conditions aux oiseaux pour construire leur nid lorsqu'elles sont bien enchevêtrées. Prenez donc soin de ne pas trop éclaircir le branchage lors de la taille.

La haie comme habitat ...

Les haies d'arbustes indigènes sont des éléments naturels importants dans les agglomérations : elles représentent un habitat intéressant pour de très nombreuses espèces animales. Les buissons épineux ou à baies sont particulièrement précieux pour les oiseaux. Leur taille devrait toujours être faite au même endroit pour qu'une forte ramification se mette en place, offrant ainsi des possibilités de nidification.

Espèces appropriées :

- *aubépine*
- *prunellier*
- *nerprun*
- *églantiers*



Les haies ne jouent pas seulement un rôle important pour les oiseaux, mais aussi pour les insectes, les mammifères, les reptiles et les amphibiens. Elles servent de refuges face aux prédateurs et en cas de mauvais temps, d'abris où se reposer, dormir ou élever ses jeunes, et elles fournissent de la nourriture (feuilles, bourgeons, fruits, graines, insectes).

... en hiver également

En hiver, la coupe des arbustes à baies devrait être effectuée le plus tard possible car leurs fruits sont une source de nourriture importante pour la faune. Les feuilles mortes laissées sous les buissons en automne ont plusieurs avantages : ce n'est qu'ainsi qu'un sol idéal à la strate herbacée typique des haies peut se développer. De plus, le hérisson construit son nid de feuilles mortes caché sous les brindilles pour y hiberner et y élever ses jeunes. Les déchets de coupe ne doivent donc pas forcément être hachés ou éliminés, mais peuvent être empilés en un tas précieux pour la faune.

Informations et illustrations complémentaires :

- Feuille d'information « Un jardin pour les oiseaux »
- Feuilles d'information sur les petits biotopes (à commander à l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, à télécharger sous www.birdlife.ch/fr)